

Québec, le 18 juin 2024

Monsieur Alain Roy
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le deuxième alinéa de l'article 45 de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une consultation ciblée concernant le projet de réfection du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 15 juillet 2024.

Cette consultation devra cibler spécifiquement les enjeux entourant les questionnements et préoccupations qui m'ont été transmis, soit le climat sonore en phase d'exploitation du futur pont.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



BENOIT CHARETTE